



Table ronde d'experts sur l'analyse comparative entre les sexes dans l'évaluation d'impact

Résumé

Le 29 novembre 2018, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a organisé une table ronde d'experts sur l'application de l'analyse comparative entre les sexes à l'évaluation d'impact. Cette table ronde avait pour objectif d'obtenir des conseils de personnes et d'organisations concernant les enjeux liés à l'analyse comparative entre les sexes dans le contexte de l'évaluation d'impact. Les participants venaient de différents secteurs, dont les organisations non gouvernementales, les universités et les organisations de femmes autochtones. Chaque participant avait une expérience unique et approfondie en matière d'analyse comparative entre les sexes, d'évaluation d'impact ou les deux.

Voici les objectifs de l'atelier : 1) recueillir les données d'experts sur des pratiques clés ou exemplaires pour l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à l'évaluation d'impact; 2) recueillir les données d'experts sur les outils, les méthodes ou les approches quant à l'application de l'ACS+ à l'évaluation d'impact; 3) connaître l'expérience des participants en ce qui concerne les études de cas ou des exemples lors desquels l'ACS+ a été appliquée à des projets au Canada. Parmi les buts généraux reliant ces objectifs, il y avait la synthèse de l'information pour éclairer l'élaboration d'orientations à l'appui des personnes prenant part à l'évaluation d'impact qui sera appliquée à l'ACS+, afin de comprendre et d'atténuer les impacts négatifs et d'augmenter les impacts positifs des projets désignés.

Selon les participants, la valeur principale de l'application de l'ACS+ résidait dans le fait que cette analyse mène à une description plus rigoureuse et exacte des impacts, et que cette information sera potentiellement transformatrice et permettra de promouvoir l'équité. Les participants ont reconnu qu'il existait des obstacles et des facteurs propices à l'application de l'ACS+ à l'évaluation d'impact. Ils ont décrit les principaux éléments de l'application réussie de l'ACS+, comme la vaste expertise du Canada en ce qui concerne ces enjeux, les outils existants et un environnement qui fait en sorte que des exigences obligatoires en matière d'ACS+ s'appliquent. Ils ont considéré les liens avec les connaissances autochtones comme étant essentiels à la réussite pour appuyer une analyse plus approfondie, tout comme le soutien aux participants et au public pour participer au processus d'évaluation d'impact.

Table ronde de spécialistes sur l'ACS+ lors de l'évaluation d'impact

Résumé

Les participants ont décrit de nombreux obstacles à l'application de l'ACS+ à l'évaluation d'impact, comme la nécessité d'avoir des outils précis conçus pour l'évaluation d'impact et le défi commun dans le cadre duquel les enjeux associés à l'ACS+ n'étaient pas facilement intégrés aux listes de vérification et aux outils. Ils ont recommandé un apprentissage commun concernant les processus de participation, une orientation ciblée en fonction des besoins individuels, le développement de relations et la valorisation des différentes façons d'apprendre; cependant, ils ont indiqué que la confiance était un obstacle à l'apprentissage commun. Selon les participants, le niveau de connaissance par rapport à l'histoire des Autochtones et la capacité d'intégrer les connaissances autochtones au système de réglementation actuel étaient très faibles. Cette importante lacune restreint l'application significative de l'ACS+, surtout en ce qui concerne les répercussions sur les femmes autochtones. L'application réussie de l'ACS+ exige un élargissement de la définition des « experts » et de la manière de mieux intégrer les points de vue marginalisés. Selon les participants, il est aussi important d'assurer la participation des experts communautaires à l'ACS+ et d'offrir des ressources adéquates et comparables à celles offertes aux experts externes.

Ce que nous avons entendu – principes fondamentaux

Cet atelier avait pour objectif général de permettre une discussion sur les pratiques exemplaires pour l'application de l'ACS+ à l'évaluation d'impact, afin de soutenir le développement d'orientations. Tandis qu'ils discutaient des méthodes, des outils et des études de cas, les participants ont commencé à parler des principes fondamentaux sur lesquels l'ACS+ devrait s'appuyer. Ces principes mettaient l'accent sur les connaissances essentielles pour comprendre ce type d'analyse, ainsi que les approches pour réaliser l'analyse :

- *La colonisation comme point de départ pour comprendre les répercussions sur les peuples autochtones*
- *Être axé sur les droits : reconnaître les cadres juridiques*
- *Déterminer les priorités, recueillir, reconnaître et valoriser les connaissances autochtones*
- *Tenir compte des traumatismes/être centré sur la guérison*
- *Inclusivité*
- *Permettre l'action*
- *Transparence*
- *Approche souple*
- *Collaboration à tous les échelons (gouvernement, communauté, promoteurs)*

Table ronde de spécialistes sur l'ACS+ lors de l'évaluation d'impact

Résumé

Ce que nous avons entendu – pratiques essentielles

S'appuyant sur ces principes, les participants ont proposé des pratiques essentielles qui sont associées aux méthodes de l'ACS+, aux études féministes et à la recherche participative communautaire.

- **Viser l'excellence :** Les participants ont souligné que l'ACS+ est l'occasion, pour les promoteurs et les participants à l'évaluation d'impact, de devenir des champions et des leaders, et de montrer à leurs collègues, aux autres entreprises et aux partenaires que ce type d'analyse rend leurs projets plus robustes.
- **Prendre en compte les répercussions imprévues :** Les participants ont décrit les répercussions négatives imprévues des stratégies d'atténuation, comme les horaires de travail par rotation et les consultations ouvertes auprès des collectivités. Les participants ont encouragé l'adoption de certaines pratiques, comme le fait de poser des questions essentielles au sujet des risques possibles associés à la participation aux activités d'engagement et de consultation des femmes dans les collectivités, et l'élaboration de processus d'engagement et de consultation sécuritaires et éthiques pour tous les membres d'une collectivité.
- **Reconnaître le contexte propre aux Autochtones :** Tout au long de la journée, les participants ont mis l'accent sur des enjeux touchant les femmes autochtones, reconnaissant que de nombreux projets désignés au Canada sont exploités près de collectivités autochtones ou dans celles-ci et que, par conséquent, les femmes et les collectivités autochtones sont souvent touchées de manière négative. Les participants ont souligné la nécessité de reconnaître et de valoriser les connaissances des femmes autochtones et de les intégrer au processus d'évaluation d'impact. Cette reconnaissance comprend une compréhension fondamentale des changements négatifs causés par le colonialisme à la structure des nations autochtones, ainsi qu'au rôle des femmes au sein de ces nations. Les participants ont souligné la nécessité de reconnaître que les préjugés actuels sont le fruit du maintien d'un modèle de violence observé depuis le colonialisme dans les collectivités autochtones. Même si un projet en particulier n'est pas en mesure de tenir compte de l'ensemble de la portée des impacts coloniaux, il faut reconnaître qu'il s'agit des fondements qui ont une incidence sur de nombreuses collectivités autochtones. Parmi les principales pratiques additionnelles, il y avait le fait d'adopter une approche axée sur les distinctions au lieu d'une approche axée sur tous les Autochtones, d'assurer la participation significative des aînés et des jeunes et de reconnaître que l'évaluation d'impact fait partie des activités de préservation des terres et de la culture.
- **Mettre l'accent sur la collectivité :** Les participants ont affirmé que les évaluations réalisées par les collectivités sont une pratique importante. Les évaluations réalisées par les collectivités vont de pair avec le droit des

Table ronde de spécialistes sur l'ACS+ lors de l'évaluation d'impact

Résumé

membres d'une collectivité de participer au processus, elles reconnaissent l'expertise locale et donnent des occasions de mettre en application cette expertise. L'évaluation communautaire utiliserait une approche fondée sur les forces, et comprendrait aussi une surveillance des impacts par les collectivités. Différents membres de la collectivité devraient participer aux évaluations réalisées par les collectivités. Ces dernières devraient tenir compte de tous les membres, pas seulement les dirigeants de la collectivité. Les participants ont souligné qu'une aide financière est nécessaire pour faciliter ce type de participation.

- **Affecter des ressources appropriées pour permettre une participation diversifiée :** Les participants ont souligné qu'il existe souvent des écarts en ce qui concerne la rémunération des participants dans le cadre du processus d'évaluation d'impact. Ainsi, il faudrait financer de manière appropriée la collecte des connaissances autochtones auprès des aînés et d'autres modes d'acquisition des connaissances. En outre, les participants devraient être indemnisés d'une façon comparable aux experts de la science occidentale. Les participants ont reconnu la richesse des connaissances autochtones qui existent déjà, et ont suggéré de soutenir la création d'un centre de données sur les connaissances autochtones qui servirait de centre des pratiques exemplaires. Les participants ont aussi ajouté que des ressources sont nécessaires pour soutenir la préparation des collectivités. Lorsqu'un processus d'évaluation d'impact débute, il arrive souvent que les collectivités ne sont pas prêtes, et le processus peut être accablant. De nombreuses collectivités doivent se mobiliser rapidement pour répondre aux demandes de renseignements et aux questions sur les connaissances.

Ce que nous avons entendu – critères prioritaires

À l'appui de l'élaboration d'orientations et d'exigences particulières pour les personnes engagées dans une évaluation d'impact, les participants ont discuté des exigences minimales. Les participants ont réfléchi à la possibilité d'établir un ensemble de critères qui serviraient d'exigences minimales pour réaliser une ACS+ satisfaisante. Les participants n'ont pas cru cela possible pour deux raisons. Tout d'abord, chaque projet a un contexte qui lui est propre. Les critères essentiels peuvent différer en fonction du contexte. Ensuite, les participants ont ajouté qu'une ACS+ de niveau supérieur serait approfondie, détaillée et ambitieuse et qu'elle ne chercherait pas à atteindre une norme minimale. Plus précisément, le groupe a indiqué que l'ACS+ devrait viser l'excellence.

La discussion a ensuite porté sur les éléments essentiels à prendre en compte lors d'une ACS+ adéquate. Les critères suivants n'étaient pas considérés comme étant des critères minimums, mais plutôt des critères prioritaires :

- Commencer par le principe « d'abord ne pas faire de tort ».

ACS+ lors de l'évaluation d'impact

Résumé

- Assurer la participation des femmes autochtones à toutes les étapes du processus. Accorder la priorité à la sécurité des femmes autochtones tout au long du processus.
- Utiliser un processus d'ACS+ culturellement significatif qui tient compte du contexte particulier d'un projet désigné (voir Association des femmes autochtones du Canada¹).
- Outiller les organisations locales de femmes ou les experts pour qu'ils puissent réaliser une ACS+. Ils sont les mieux placés pour entretenir des relations avec les collectivités marginalisées, et ont la confiance requise pour présenter leurs points de vue et préoccupations.
- Montrer qu'une évaluation de l'état de préparation de la collectivité a été réalisée et que des mesures ont été prises pour fournir les capacités nécessaires à la collectivité afin qu'elle participe de façon significative au processus avant son début.
- Faire le compte rendu des personnes les plus vulnérables dans le cadre du projet désigné; planifier le projet de manière à atténuer ce risque.
- Montrer que l'information fournie dans l'étude d'impact a été validée auprès des membres de la collectivité.

Tout au long de la discussion, les participants ont parlé d'études de cas et d'exemples tirés de leurs propres collectivités ou de leur expérience, lesquels mettaient en évidence l'importance de l'ACS+ dans l'évaluation d'impact. Selon les participants, si elle est réalisée de manière adéquate, l'ACS+ peut être transformatrice, et contribuer à la mise en œuvre de meilleurs projets.

Prochaines étapes

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale utilise les leçons retenues au cours de cet atelier d'experts pour élaborer des orientations et créer des outils à l'appui de l'application de l'ACS+ à l'évaluation d'impact. L'Agence remercie tous les participants pour le temps consacré à ces travaux et leurs commentaires.

¹ Association des femmes autochtones du Canada. 2007. « Culturally relevant gender-based analysis: An issue paper ». Cornerbrook (T.-N.-L.) : Association des femmes autochtones du Canada. Extrait le 30 septembre 2018, depuis <https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2015/05/2007-NWAC-Culturally-R>.